

Chapitre 1

La composition en ESH : l'esprit de l'épreuve

Épreuve fondamentale des écrits, la composition en ESH est **un exercice particulier** qui diffère de la composition des autres disciplines littéraires (comme celle de philosophie par exemple). Même si elle emprunte aux deux matières, la composition ne suit pas tout à fait l'esprit de la composition d'histoire ou celle d'économie.

I. Une épreuve difficile qui exige certaines qualités

- La composition en ESH est redoutée par les candidats (même les plus brillants d'entre eux) car il s'agit d'une **épreuve sélective, discriminatoire et aléatoire**. En effet, un « bon » élève peut passer à côté d'un sujet le jour du concours. Mais, à l'inverse, un étudiant « moyen » peut surperformer... Cette part d'incertitude ne se retrouve pas forcément dans les autres matières à fort coefficient. Pour éviter une note éliminatoire, il convient de bien cerner les attentes et les exigences de l'exercice.
- Le caractère sélectif renvoie aux **forts coefficients** (épreuves 2017):
 - 6 pour Audencia Nantes, KEDGE, NEOMA, EM Strasbourg, Burgundy School of Business, INSEEC, Brest BS.
 - 7 pour HEC, ESSEC, ESCP Europe, EDHEC, EM Normandie, ESC Rennes, Skema, Montpellier BS, IC Nancy, ESC Troyes, ESC La Rochelle, Télécom, ESC Clermont.
 - 8 pour l'EM Lyon, Grenoble EM, Toulouse BS, ESC Pau, ISC Paris, ISG International.
 - 12 pour l'ESM Saint-Cyr.

Les notes sont ainsi décisives pour l'admission dans une école de commerce... et discriminantes. **Si la note visée tourne autour de 10/20, l'écart-type se situe entre 3 et 4**. Les très bonnes notes sont donc possibles... mais les mauvaises sont malheureusement aussi fréquentes.

Quelques statistiques confirment cette réalité :

- Pour les épreuves ECRICOME 2013, la moyenne s'élevait à 10,4. Sur 2927 candidats, 26 % ont eu plus de 14/20 et 20 % ont eu moins de 7/20.
- Pour l'épreuve HEC 2014, l'écart-type se situait de 3 à 3,5 et la proportion de notes supérieures à 15/20 était voisine de 10 %.
- Pour l'épreuve ESCP 2014, la moyenne était de 10,84 avec un écart-type de 4,03.

Le détail des statistiques de l'ESSEC en 2015 révèle **l'impact décisif d'une très bonne note en ESH pour être admis**. Ainsi, pour 1724 candidats, **la moyenne des candidats intégrés s'élevait à 13,79**. La répartition des notes des admis se répartissait ainsi :

- 0,77 % des admis ont eu de 6 à 7.
- 8,53 % des admis ont eu de 8 à 9,
- 12,4 % des admis ont eu de 10 à 11,
- 24,03 % des admis ont eu de 12 à 13,
- 27,91 % des admis ont eu de 14 à 15,
- 26,36 % des admis ont eu de 16 à 20,

De ce fait, en général, il faut au minimum obtenir un 12/20 pour avoir une réelle chance d'admission. À l'inverse, une note en dessous de 8/20 s'avère très pénalisante, voire éliminatoire pour les meilleures écoles.

- La forme de l'épreuve est identique pour toutes les écoles, à savoir **une composition de quatre heures sans aucun document**. Chaque année, cinq sujets sont composés :
 - HEC et l'ESSEC proposent un sujet particulier chacun.
 - La BCE propose un sujet commun à la majorité des écoles.
 - ECRICOME (NEOMA et KEDGE) propose deux sujets au choix.
- Toutes les écoles ont les mêmes exigences qui nécessitent certaines qualités :
 - Le **discernement** du sujet révèle la **qualité d'analyse et de réflexion**.
 - La **rigueur de la démonstration** démontre la **capacité à mener une argumentation progressive** répondant à un problème posé dans l'introduction.
 - L'aptitude à l'abstraction et à la **synthèse** permet d'évaluer la **maîtrise d'un vocabulaire précis**, riche en concepts théoriques, en référence à des auteurs et à des ouvrages, sur une question donnée... sans se perdre dans un catalogue de faits, de théories et de noms.
 - Le **sens du concret** doit amener le candidat à illustrer ses propos par des exemples historiques divers et à **relier le sujet à l'actualité économique**.

D'une manière générale, toutes les qualités exigées par l'ESH sont également requises dans la vie professionnelle.

Aussi, **les faibles notes s'expliquent avant tout par :**

- **Le hors sujet** qui est la preuve d'une mauvaise analyse de l'intitulé.
- **Des copies inachevées** qui démontrent une mauvaise gestion du temps et des difficultés de synthèse.
- **Des faiblesses dans les théories, des concepts...** souvent accompagnées par la pauvreté des exemples historiques... révélant un manque de travail dans la matière (ou un travail inefficace).
- **Des défaillances formelles des copies** avec une présentation négligée, de nombreuses fautes d'orthographe, une écriture peu soignée voire illisible !
- **Le verbiage** qui est lourdement sanctionné car il fait perdre le temps du correcteur.

II. Les attentes de l'épreuve

Une bonne composition en ESH se traduit par quelques caractéristiques :

- **Une démonstration rigoureuse, progressive et cohérente.**

Chaque sujet pose un problème (qu'il faut parfois retrouver) et auquel il faut répondre de manière graduelle et nuancée. Cette argumentation doit suivre **un fil conducteur**, partant d'un point de départ (la problématique) pour mener, étape par étape (le développement), à un point d'arrivée (réponse à la problématique).

Si les étudiants soignent généralement la problématique, ils négligent souvent la réponse en conclusion... en improvisant à la fin de l'épreuve. Cette démarche illustre un manque de rigueur car le candidat ne sait pas où sa composition le mène. Aussi, pour avoir un fil conducteur cohérent, il convient de **préparer une réponse claire et nuancée à la problématique avant la rédaction du devoir**.

Si le sujet le permet, **placez un auteur ou un ouvrage qui répond à la question...** en évitant les positions trop tranchées. Privilégiez les économistes contemporains et les ouvrages récents.

Par exemple, pour un éventuel sujet sur le rôle de l'État, la déclaration de Joseph Stiglitz de 1996 peut être une idée (parmi d'autres) pour répondre à la problématique : « *La question n'est pas de savoir s'il doit y avoir une intervention publique de l'État dans l'activité économique, mais quel rôle doit jouer l'État.* » Cette citation vous permet de nuancer l'opposition traditionnelle entre le « plus d'État » et le « moins d'État » que vous aurez présenté dans votre argumentation.

- **Une argumentation personnelle reposant sur un plan structuré.**

La composition se construit à partir d'un plan élaboré selon une logique (chronologique, thématique, dialectique...). Sur la copie, la structure du plan doit apparaître à l'œil sans avoir besoin de lire le contenu. Au fil de la rédaction, **chaque partie apporte un élément de réponse à la problématique**. Ainsi, pour éviter le hors sujet, placez les mots clés de l'intitulé dans vos titres de parties et de sous-parties.

Exemple ECRICOME 2014 : « *Depuis le XIX^e siècle, la réussite des pays émergents s'explique-t-elle principalement par leurs dotations factorielles ?* »

- I. Les *dotations factorielles* ont pu permettre à certains *pays émergents* de s'insérer dans le commerce mondial
- II. Mais, pour *d'autres émergents*, les *dotations factorielles* ont plutôt bloqué le développement
- III. Aussi, les *dotations factorielles* peuvent être la clé de la réussite des *pays émergents* quand les États les font évoluer en tenant compte des facteurs institutionnels et culturels

- **Un exercice littéraire achevé.**

Règle de base mais pourtant négligée par de nombreux candidats : la composition doit être terminée. Ainsi, elle doit comprendre **une introduction, un développement et une conclusion**. Malheureusement, de nombreux candidats bâclent encore trop souvent la fin du développement et la conclusion. Celle-ci se limite à quelques lignes rédigées dans la précipitation... qui donnent une mauvaise impression au correcteur, même si le reste de la copie est bon.

La composition en ESH possède **ses règles et ses codes** :

- **L'écriture doit être soignée et lisible.**
- **L'orthographe, la grammaire, le style** sont des éléments à ne pas négliger.
- **Les noms propres prennent des majuscules** (mais également certaines notions du programme comme État).
- **Les prénoms des auteurs et les personnages** doivent être mentionnés (écrivez David Ricardo et non Ricardo).
- **Les abréviations sont à proscrire** (sauf celles tolérées comme PDEM, PED, SMI).
- **Le verbiage est lourdement sanctionné** (ne placez pas des formules du type « *De tout temps, l'homme a cherché...* »).

Pour faciliter votre rédaction, il est conseillé de :

- **Rédiger au présent** et de ne jamais employer le futur.
- **Écrire le plus clairement possible** en évitant les phrases interminables.
- **Relire votre copie** pour éviter les étourderies (en particulier pour les auteurs) et les fautes d'orthographe (qui sont lourdement sanctionnées). Souvent la relecture de l'intégralité de la copie apparaît fastidieuse en fin d'épreuve. Aussi, **relisez au fil de la rédaction** en vous donnant une règle (relecture obligatoire après chaque sous-partie ou en fin de page par exemple).
- **Soigner votre copie** en aérant votre rédaction.

N'oubliez pas qu'une copie donne une image de vous-même et que le correcteur dispose d'un tas conséquent. Une copie négligée (ratures, renvois), difficile à lire (graphisme et densité), remplie de fautes d'orthographe sera lourdement sanctionnée. Chaque année, de nombreux candidats ne comprennent pas une note basse ou très en dessous de leur niveau car ils oublient simplement cet effort indispensable. Les écoles de commerce sont de plus en plus sensibles à cette dimension car le problème se retrouve ensuite dans la vie professionnelle (les mails et les CV négligés sont des éléments de plus en plus discriminatoires... à juste titre).

- **Une synthèse équilibrée et illustrée.**

La rédaction doit trouver **un bon équilibre entre les théories économiques** (et/ou sociologiques) et **les réalités historiques**, tout en veillant à diversifier les exemples (données statistiques, ouvrages, citations, fait historique). Cependant, compte tenu de l'ampleur du programme, il est impossible de placer toutes vos connaissances. De ce fait, pour chaque sujet, des choix s'imposent. **Vous devez dissocier :**

- **Les éléments fondamentaux** qui doivent être développés avec une très grande rigueur.
- **Les faits annexes** qui doivent être mentionnés... ou exclus.
- **Les exemples** qui doivent être les plus pertinents et les plus originaux.

- **Une réalisation démontrant une certaine ouverture de l'esprit**

Les rapports de jury mettent en évidence la recherche d'**une certaine originalité du candidat**. Ainsi, le plus souvent possible, il faut tenter de **relier le sujet à l'actualité**. Cette capacité démontre toute l'intelligence de l'étudiant qui sait adopter une démarche qui n'est pas scolaire. Cet effort permet également de se démarquer des autres copies.

Exemple ECRICOME 2016 : « *Qu'est-ce qu'une bonne gouvernance d'entreprise ?* »

L'actualité de l'année 2015-2016 pouvait être facilement exploitée.

Ainsi, le **scandale Volkswagen** pouvait être mentionné en introduction mais il ne constituait pas une véritable plus-value. En effet, cet exemple est connu de tous et il illustre une mauvaise gouvernance d'entreprise.

En revanche, la décision d'**Henry Engelhardt** de verser une prime de 1200 € à tous ses salariés était un exemple très pertinent d'une bonne gouvernance d'une entreprise. En mai 2016, lors de son départ à la retraite, ce PDG du groupe d'assurance britannique, Admiral, décide d'offrir 58 millions d'euros à tous ses employés. L'exemple pouvait donner un fil conducteur à l'argumentation car il résumait parfaitement tous les enjeux du sujet. D'abord, ce « bonus » est possible par les profits dégagés par l'entreprise. (I) Ensuite, il illustre un bon management qui valorise ses employés. (II). Enfin, l'opération donne à l'entreprise une très bonne image de marque qui satisfait toutes les parties prenantes. (III).

En dehors de l'actualité, **certains sujets invitent à avoir des réflexions qui sortent quelque peu du cadre de l'ESH**. Il faut alors faire preuve de souplesse et démontrer que vous savez exploiter tous vos acquis. Ainsi, n'hésitez pas à placer **des références littéraires** pour des parties portant sur la société du XIX^e siècle (Zola, Proust, Stendhal). De même, les sujets interrogeant sur la place de l'État dans la vie sociale ont **une dimension philosophique** qu'il faut approfondir (Aristote, Rousseau, Rawls).

- **Mais, à l'inverse, une composition d'ESH n'est pas :**

- **Une récitation du cours** avec de longs tunnels sur des faits ou des théories.
- **Une suite d'arguments juxtaposés** les uns à côté des autres sans aucun lien.
- **Un copier-coller d'un corrigé** d'un devoir réalisé pendant les deux ans : tous les sujets diffèrent
- **Un exercice d'érudition** avec des envolées lyriques... mais sans véritable contenu.
- **Un exercice d'histoire, d'économie ou de sociologie** : il faut croiser les différentes dimensions de manière équilibrée. Beaucoup d'étudiants ont tendance à se réfugier soit sur une suite de théories économiques, soit sur une chronologie de faits historiques... sans véritablement les relier.

III. Les principaux sujets en ESH

Il existe **une très grande variété de sujets en ESH**. Cependant, il existe **des profils plus ou moins marqués**, selon les écoles, selon les intitulés. Néanmoins, le changement de dénomination avec le nouveau programme (AEHSC devenue ESH) n'est pas neutre : il confirme la tendance au **renforcement de la dimension économique** de la matière.

● Logiquement, **les sujets à dominante économique l'emportent**. Les plus nombreux interrogent soit sur un déséquilibre majeur (inflation, chômage, dette...), soit sur un phénomène précis (croissance, concurrence, compétitivité...). Dans ce cas de figure, le candidat doit parfaitement maîtriser les théories de référence et placer des graphiques (voire quelques démonstrations mathématiques). L'exploitation du cours d'économie approfondie doit appuyer votre démonstration. Ce type de sujet se retrouve souvent pour **les épreuves ESCP** :

- 2017 : « *Le bon fonctionnement du marché justifie-t-il l'intervention de l'État ?* »
- 2015 : « *Peut-on considérer que la concurrence constitue le véritable moteur de la croissance économique ?* »
- 2014 : « *Existe-t-il une fiscalité optimale pour assurer la croissance économique ?* »
- 2013 : « *Le taux de change est-il encore aujourd'hui un bon facteur de compétitivité ?* »
- 2012 : « *L'inflation est-elle la meilleure des solutions pour résoudre les crises de la dette publique ?* »
- 2007 : « *L'inflation est-elle toujours et partout un frein à la croissance ?* »

Le sujet de 2015 poussait cette tendance car il exigeait la totale mobilisation du cours d'économie approfondie sur la concurrence imparfaite.

● **Les sujets à dominante historique sont moins fréquents sauf pour l'épreuve HEC** où il existe une certaine tradition pour ce type d'approche générale :

- 2015 : « *Institutions et développement depuis le XIX^e siècle.* »
- 2014 : « *Équité et libre-échange depuis le début du XIX^e siècle.* »
- 2013 : « *Administrations publiques et compétitivité depuis le début du XIX^e siècle.* »
- 2012 : « *La crédibilité des accords monétaires.* »
- 2010 : « *Le rôle de l'or dans l'économie mondiale depuis le début du XIX^e siècle dans une perspective historique.* »

Ce type de sujet « tableau » exige des qualités de synthèse car le candidat doit intégrer la totalité (ou une grande partie) des acquis de la 1^{re} et de la 2^e année.

● **Les sujets à dominante sociologique sont aujourd'hui très rares aux épreuves écrites**. Ainsi, il faut remonter aux épreuves ECRICOME 2012 pour trouver un exemple : « *Peut-on toujours parler des classes moyennes ?* » Pourtant, ce serait une grave erreur de faire une impasse sur la sociologie... qui donne lieu à de multiples sujets aux oraux. De plus, le nouveau programme offre également une dimension sociologique beaucoup plus marquée (cf. « *Sociologie des organisations* »). De ce fait, des sujets généraux intègrent de plus en plus cet aspect, à l'image du sujet ECRICOME 2016 : « *Qu'est-ce qu'une bonne gouvernance d'entreprise ?* »

● **Les sujets croisés, portant sur plusieurs thèmes du programme, sont assez fréquents** pour toutes les écoles :

- HEC 2016 : « *Les États ont-ils encore à arbitrer entre l'inflation et le chômage ?* »
- ESSEC 2015 : « *Croissance et inégalités.* »
- ESSEC 2009 : « *Progrès technique et emploi.* »
- ECRICOME 2010 : « *Commerce international et crises économiques : les enseignements de l'histoire.* »

● **Les sujets ciblés, sur une thématique précise, se retrouvent souvent aux épreuves ECRICOME** :

- 2016 : « *Depuis les années 1980, la mondialisation est-elle responsable du chômage dans les pays avancés ?* »
- 2015 : « *L'euro : d'où vient-il ? Où mène-t-il ?* »
- « *La globalisation financière a-t-elle amélioré l'allocation du capital depuis les années 1980 ?* »
- 2013 : « *Depuis le début du XX^e siècle, qu'est-ce qu'un bon taux de change ?* »
- 2011 : « *Le chômage est-il dû à la mise en œuvre de politiques inappropriées ?* »

● **Chaque année, les épreuves proposent un panel divers d'intitulés...** dont certains peuvent être déstabilisants à première vue, à l'image des sujets ECRICOME :

- 2013 : « *Faut-il souhaiter, ainsi que le soutenait J.M. Keynes, "l'euthanasie des rentiers" ?* »
- 2016 : « *Qu'est-ce qu'une bonne gouvernance d'entreprise ?* »

Ces deux sujets ont été délaissés par les candidats qui ont, en grande majorité, traité, le deuxième sujet plus traditionnel :

- 2013 : « *Depuis le début du xx^e siècle, qu'est-ce qu'un bon taux de change ?* »
- 2016 : « *Depuis les années 1980, la mondialisation est-elle responsable du chômage dans les pays avancés ?* »

Cette stratégie n'a pas été forcément gagnante car les intitulés plus originaux ont logiquement donné de meilleures notes (avec un peu de réflexion, ces sujets n'étaient pas si difficiles à traiter). Des sujets plus classiques rassurent certes mais il est difficile de se démarquer et d'obtenir une bonne note. Heureusement, ce dilemme n'apparaît que pour les épreuves ECRICOME qui proposent deux sujets. Pour ce concours, il faut choisir assez rapidement... et se tenir à ce choix initial. Beaucoup de candidats changent de sujet au cours de l'épreuve et perdent un temps précieux.

Enfin, il est possible de distinguer **des intitulés que l'on pourrait qualifier de « faux amis »**. À première vue, ils apparaissent comme relativement simples... mais qui, en réalité, se révèlent plus complexes en exigeant une réflexion approfondie :

- ECRICOME 2012 : « *Le progrès technique peut-il être orienté et conduit par la puissance publique ?* »

Chapitre 2

L'analyse des termes du sujet

Les premières minutes de l'épreuve sont souvent fondamentales pour la note finale : c'est à ce moment que le candidat analyse le libellé du sujet. **Ce temps de réflexion, de 10 à 15 minutes, est vraiment essentiel pour comprendre les attentes et les enjeux du sujet.**

I. Observer la formulation de l'intitulé du sujet

● Si tous les intitulés diffèrent dans leurs formulations, certaines expressions suggèrent une démarche à suivre (même si d'autres plans sont toujours possibles). Ainsi, des libellés invitent à :

- **Analyser** : il s'agit d'expliquer un phénomène par **des plans thématiques** ou **historiques**. Ces sujets débutent par des verbes comme « *montrer* », « *réfléchir* », « *expliquer* » ; par des adverbes comme « *pourquoi* », « *comment* » ou bien par des formules comme « *quel est le rôle* », « *qu'est-ce que* ».
- **Discuter** : il convient d'examiner une thèse de manière contradictoire par un **plan dialectique** (thèse, antithèse, synthèse). Ces sujets commencent par des formules comme « *peut-on dire* », « *dans quelle mesure* », « *faut-il* », « *est-il possible* ».
- **Comparer** : il est alors question de mettre en relation deux termes du sujet, soit en mettant en évidence **les points communs et les différences** (exemple : « *Comparer la crise de 1929 à celle de 2008.* »), soit en analysant **les effets réciproques de deux phénomènes** (exemple : « *Inflation et chômage.* »). Il faut lire attentivement l'énoncé... mais ne lisez pas ce que vous avez envie de lire.

● Quel que soit le début de l'intitulé, il faut vraiment **prendre le temps d'analyser tous les termes du sujet, y compris les plus simples**. Ce travail est obligatoire car tous les mots doivent être définis dans l'introduction. À ce moment, il faut **avoir une perspective assez large en envisageant toutes les dimensions des termes**. Ainsi, la notion de puissance publique ne doit pas se réduire au seul État. Il faut inclure dans votre analyse les institutions internationales et européennes, les collectivités territoriales.

Certains sujets apportent parfois des indications précieuses. Interrogez-vous toujours sur **le singulier** ou sur **le pluriel** des notions. Le sujet ESSEC 2013, formulé sous l'expression « *La France face aux mondialisations.* » ne devait pas seulement être interprété sous l'angle économique car la mondialisation revêt de multiples dimensions (en particulier culturelle).

Pendant le temps de réflexion, **cherchez les synonymes et repérez les nuances** dans l'intitulé. Prenez le soin de **définir le ou les verbes**. Si votre sujet comprend deux verbes, il y a deux orientations à intégrer dans votre réflexion.

Exemple ECRICOME 2012 : « *Le progrès technique peut-il être orienté et conduit par la puissance publique ?* »

Ce sujet comprenait de multiples subtilités à saisir :

- Le progrès technique ne pouvait se réduire à l'innovation au sens de Schumpeter... car il n'a pas toujours été favorable à l'homme (guerres mondiales)...et il pose toujours des questions éthiques (OGM, clonage).
- La puissance publique devait être interprétée au sens large (l'OMC pour la question des brevets, l'Union européenne et l'État pour les règles de la concurrence, l'État pour l'investissement public et pour l'aide à la recherche, les collectivités territoriales pour les pôles de compétitivité).
- Orienter signifiait un accompagnement souple alors que conduire impliquait un encadrement strict... cette différence devait se retrouver dans l'analyse théorique.

De ce fait, chaque mot doit être pesé et soupesé pour envisager toutes les dimensions du sujet. Posez-vous des questions simples (qui ? pour qui ? quoi ? pourquoi) pour tous les termes du sujet.

Exemple « *L'endettement est-il toujours un facteur de croissance ?* »

De nombreux candidats n'ont traité qu'une partie du sujet en le transformant « *La dette publique est-elle toujours un facteur de la croissance ?* ». Certes, la dette publique devait être traitée mais il fallait aussi envisager l'endettement des ménages et des entreprises...

- Au cours de votre analyse, repérez les mots clés du sujet et leurs places. Parfois, les éléments les plus importants du sujet ne sont pas ceux que l'on image à la première lecture.

Exemple ESCP 2012 : « *L'inflation est-elle la meilleure solution pour résoudre les crises de la dette publique ?* »

Les articles « *la* » et « *les* » étaient certainement les éléments les plus importants du sujet :

- « *la* » implique qu'il existe d'autres solutions à mentionner dans une antithèse ;
- « *les* » suggère qu'il y a différents types de crises de la dette.

Exemple ESSEC 2013 : « *La France face aux mondialisations.* »

La locution « *face* » a été préférée à la préposition « *dans* ». Ce choix n'est pas neutre car il sous-entend une forme de défiance de la France à l'égard de la mondialisation. Cette dimension devait se retrouver dans la réflexion par des références à l'exception culturelle, au patriotisme productif défendu par Arnaud Montebourg ou aux antimondialistes français.

Enfin, certains candidats ratent leurs épreuves (écrites et orales) pour avoir traité un sujet proche... Ainsi, il ne faut pas confondre les thèmes « *Le chômage en France* » et « *L'emploi en France* ».

II. Délimiter le cadre géo-temporel

- Pour tout sujet, vous devez préciser les bornes chronologiques retenues. Mais, certains intitulés facilitent la tâche en indiquant des limites temporelles. Dans ce cas de figure, il faut néanmoins les justifier par :

- Des dates si un fait est signalé.

Exemple ESCP 1998 : « *La place particulière du dollar dans le système monétaire international après 1944 a-t-elle favorisé et favorise-t-elle encore la croissance de l'économie mondiale ?* ».

L'introduction devait éclaircir la date de 1944 en mentionnant la Conférence de Bretton Woods.

- Des événements historiques et/ou économiques si une année (ou une période) est indiquée.

Exemple Les sujets comprenant la formule « *depuis le début du XIX^e siècle* » débutent avec la 1^{re} révolution industrielle alors que ceux indiquant « *depuis les années 1980* » portent sur la globalisation, qui prend ses formes modernes avec la Conférence de la Jamaïque de 1976, entérinant le passage aux changes flottants.

Cependant, la plupart des intitulés ne proposent aucune borne chronologique : c'est à vous de les délimiter en vous justifiant, soit par un fait économique, soit par une rupture historique, soit par un ouvrage. Pour votre choix, il convient d'avoir une perspective assez large, en ne perdant pas de vue que le programme débute au début du XIX^e siècle pour les faits historiques... et bien avant pour les théories économiques (le mercantilisme apparaît dès le XVI^e siècle). N'oubliez pas de prendre en compte le programme de 1^{re} année même si le sujet est centré sur une thématique de 2^e année.

Exemple HEC 2012 : « *La crédibilité des accords monétaires.* »

De nombreux candidats ont limité leurs analyses à la crise de l'euro alors qu'il fallait s'interroger sur le long terme, en intégrant les accords du XIX^e siècle (Union Latine) et des années 1930 (Bloc de l'Or).

Pour les sujets portant sur le libre-échange, le commerce international, le rôle de l'État, la croissance économique, l'ouvrage d'Adam Smith, *La Richesse des nations*, 1776, constitue un point de départ peu discutable. En revanche, les intitulés comprenant la notion de « *mondialisation* » peuvent donner lieu à